

Mardi, 10 février 2004

Intervient Franz Fischler (membre de la Commission).

Dominique F.C. Souchet présente le rapport.

Interviennent Daniel Varela Suanzes-Carpegna, au nom du groupe PPE-DE, Rosa Miguélez Ramos, au nom du groupe PSE, Patricia McKenna, au nom du groupe Verts/ALE, Rijk van Dam, au nom du groupe EDD, Struan Stevenson, Inger Schörling, Manuel Pérez Álvarez, Joaquim Piscarreta et Franz Fischler.

Le débat est clos.

Vote: *point 5.5 du PV du 11.2.2004*

(La séance, suspendue à 16 h 25, dans l'attente du point suivant prévu à heure fixe, est reprise à 16 h 30.)

PRÉSIDENCE: Pat COX

Président

16. Grand cadre politique pour les prochaines perspectives financières: «Une Europe prospère — calendrier politique et ressources budgétaires pour une Union élargie 2007-2013» (déclaration suivie d'un débat)

Déclaration de la Commission: Grand cadre politique pour les prochaines perspectives financières: «Une Europe prospère — calendrier politique et ressources budgétaires pour une Union élargie 2007-2013».

Romano Prodi (Président de la Commission) fait la déclaration.

Intervient Terence Wynn (Président de la commission BUDG), James E.M. Elles, au nom du groupe PPE-DE, Joan Colom i Naval, au nom du groupe PSE, Graham R. Watson, au nom du groupe ELDR, Francis Wurtz, au nom du groupe GUE/NGL, Kathalijne Maria Buitenweg, au nom du groupe Verts/ALE, Franz Turchi, au nom du groupe UEN, Rijk van Dam, au nom du groupe EDD, Gianfranco Dell'Alba, non-inscrit, José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra, Ralf Walter, Kyösti Tapi Virrankoski, Josu Ortuondo Larrea, Luís Queiró, Jens-Peter Bonde, Daniela Raschhofer, Françoise Grossetête, Emmanouil Mastorakis, Francesco Fiori, Reimer Böge, Salvador Garriga Polledo, Dick Roche (Président en exercice du Conseil), Romano Prodi et Michaele Schreyer (membre de la Commission).

Le débat est clos.

PRÉSIDENCE: Alonso José PUERTA

Vice-président

17. Heure des questions (questions à la Commission)

Le Parlement examine une série de questions à la Commission (B5-0007/2004).

Première partie

Intervient Olivier Dupuis qui s'élève contre le fait qu'une question sur l'adhésion de la Croatie, qu'il avait déposée pour la période de session de décembre 2003 (*point 4 du PV du 15.12.2003*), et qui avait été renvoyée à celle de janvier 2004 puis à la présente période de session (*point 4 du PV du 9.2.2004*) ne soit pas classée dans une position telle qu'elle puisse recevoir une réponse orale (M. le Président lui répond que c'est la Commission qui décide de l'attribution des questions aux différents commissaires).

La **question 34** est caduque, son auteur étant absent.

Question 35 de Gerard Collins: Mesures de soutien aux transports aériens à bas prix.

Loyola de Palacio (vice-présidente de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Gerard Collins et Paul Rübig.

Question 36 de Claude Moraes: Libre circulation des travailleurs des nouveaux États membres.

Anna Diamantopoulou (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Claude Moraes, Timothy Kirkhope et Paul Rübig.

Question 37 de Bill Newton Dunn: Trafic de drogue.

António Vitorino (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Bill Newton Dunn et Lennart Sacrédeus.

Deuxième partie

Question 38 de Alexandros Alavanos: Fonctionnement de stations d'épuration biologique.

Michel Barnier (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Mihail Papayannakis (suppléant l'auteur).

Question 39 de Juan Manuel Ferrández Lezaun: Projet de dérivation des eaux de l'Èbre.

Michel Barnier répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Juan Manuel Ferrández Lezaun, María Antonia Avilés Perea et María Luisa Bergaz Conesa.

Question 40 de Joan Vallvé: Coopération régionale transfrontière.

Michel Barnier répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Joan Vallvé et Josu Ortuondo Larrea.

Les **questions 41 à 44** recevront une réponse écrite.

Question 45 de Bart Staes: Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) — Société civile.

Erkki Liikanen (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Bart Staes et Malcolm Harbour.

Question 46 de Reino Paasilinna: Adéquation des pages web du secteur public aux besoins des personnes handicapées.

Erkki Liikanen répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Reino Paasilinna.

Mardi, 10 février 2004

Question 47 de Charlotte Cederschiöld: Agence européenne pour la sécurité des réseaux et de l'information.

Erkki Liikanen répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Charlotte Cederschiöld.

Question 48 de Ewa Hedkvist Petersen: Programme «eSafety».

Erkki Liikanen répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Ewa Hedkvist Petersen et Malcolm Harbour.

Les **questions 49 et 50** recevront une réponse écrite.

Question 51 de Michael Gahler: Indépendance de l'Inspection hongroise des finances (PSZÁF).

Günther Verheugen (membre de la Commission) répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Michael Gahler.

Question 52 de Bernd Posselt: Législation sur la restitution des biens en Roumanie.

Günther Verheugen répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Bernd Posselt.

Question 53 de Monica Frassoni: Électeurs rayés des listes électorales maltaises.

Günther Verheugen répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de Elisabeth Schroedter (suppléant l'auteur).

Question 54 de Richard Howitt: Oléoduc Bakou-Ceyhan.

Günther Verheugen répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de Richard Howitt et Geoffrey Van Orden.

Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites.

L'heure des questions réservée à la Commission est close.

(La séance, suspendue à 19 h 55, est reprise à 21 heures.)

PRÉSIDENCE: James L.C. PROVAN

Vice-président

18. Problèmes du saumon (déclaration suivie d'un débat)

Déclaration de la Commission: Problèmes du saumon.

David Byrne (membre de la Commission) fait la déclaration.

Interviennent Françoise Grossetête, Catherine Stihler, Paavo Väyrynen, Patricia McKenna, Seán Ó Neachtain, Dominique F.C. Souchet, Struan Stevenson, président de la commission PECH, Ian Stewart Hudghton, Caroline Lucas et David Byrne.

Le débat est clos.